

Résolution Comité Régional des Jeunes de la Mauricie

1. Finance, Remboursement des frais de déplacement

ATTENDU QUE : l'objectif du comité est de représenter et faire valoir les intérêts des jeunes

ATTENDU QUE : le comité doit recruter des jeunes membres, augmenter la participation ainsi qu'améliorer la rétention au sein du syndicat

ATTENDU QUE : les réunions du comité des jeunes sont la base pour faire valoir ces objectifs

IL EST RÉSOLU QUE : le comité rembourse le déplacement des membres selon le taux applicable du kilométrage en vigueur de l'AFPC lors des réunions en présentiel du comité.

Résolution Comité Régional des Jeunes de la Mauricie

2. Finance, Paiement des repas lors des réunions

ATTENDU QUE : l'objectif du comité est de représenter et faire valoir les intérêts des jeunes

ATTENDU QUE : le comité doit recruter des jeunes membres, augmenter la participation ainsi qu'améliorer la rétention au sein du syndicat

ATTENDU QUE : les réunions du comité des jeunes sont la base pour faire valoir ces objectifs

IL EST RÉSOLU QUE : les repas des membres lors des réunions en présentiel soient payés par le comité des jeunes. Aucune indemnité de repas n'est alors remboursée pour les membres.

Résolution Comité Régional des Jeunes de la Mauricie

3. Finance, Indemnités de Formation pour le camp des jeunes de la FTQ

ATTENDU QUE : L'objectif du comité est de sensibiliser les membres aux enjeux touchant les jeunes travailleuses et travailleurs.

ATTENDU QU' : il doit également aider à outiller les militantes, les militants et l'AFPC

ATTENDU QUE : le camp des jeunes de la FTQ est une excellente façon d'atteindre ses objectifs, mais que la perte de salaire est un frein majeur à l'avancement de nos membres

IL EST RÉSOLU QUE : le comité offre une indemnité de 120\$ par jours aux membres qui subiront une perte de salaire à la suite de la participation au camp des jeunes de la FTQ. Les membres devront faire une demande au comité lors d'une réunion et n'avoir aucun autre remboursement par d'autres instances syndicales (Section locale, District, etc.).